



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU LOGEMENT

Informe • Défend • Agit

**LOCATAIRES, COPROPRIÉTAIRES,
ACCÉDANTS À LA PROPRIÉTÉ,
MOBILISONS-NOUS !**

Contre :

- L'envol de votre loyer,
- Les abus des agences et des syndicats,
- Les expulsions locatives,
- Les charges injustifiées...

La CGL vous aide à :

- ✓ Récupérer votre dépôt de garantie,
- ✓ Connaître, vérifier et maîtriser vos charges,
- ✓ Intervenir dans les AG de copropriétaires,
- ✓ Surveiller la construction de votre logement...

Votre contact local :

www.lacgl.fr

Qu'est ce que la CGL ?

La CGL est une association loi 1901, à but non lucratif, créée en 1954 à l'initiative de l'Abbé Pierre. Elle est indépendante des partis politiques et de tous les pouvoirs.

C'est une association nationale de consommateurs qui aide, regroupe et représente les locataires, copropriétaires, accédants à la propriété et tous ceux qui occupent un logement.

La CGL organise des séances d'information, des sessions de formation, assure des permanences. Elle publie des fiches techniques, des dossiers et des fascicules pour vous aider à connaître vos droits.

Elle édite un journal : **ACTION LOGEMENT**, qui vous donne toutes les informations essentielles sur les questions touchant au logement. Elle aide ses associations et ses conseils syndicaux pour le contrôle des charges et tout ce qui concerne les rapports locatifs ou de copropriété.

REJOIGNEZ UNE ASSOCIATION COMPÉTENTE

ET MILITANTE :

LA CGL

Mme, Mlle, M.

Adresse :

Tél. :

Désire recevoir de la documentation Adhérer à la CGL S'abonner à «Action Logement», le journal de la CGL

A, le

Renvoyer à : CGL, 134 rue de Saussure - 75017 PARIS (Tél. : 01 40 54 60 80 - info@lacgl.fr)